

Fiche Repères

BIEN GÉRER LES MODES D'ACTION HERBICIDES POUR LUTTER CONTRE LE RAY-GRASS ET LE VULPIN

Le contrôle du ray-grass et du vulpin est de plus en plus compliqué. C'est un enjeu majeur dans le désherbage de toutes les cultures. Les pratiques culturales et la lutte chimique sont les leviers du raisonnement d'un désherbage efficace et durable.

1. LA ROTATION ET L'ALTERNANCE DES MODES D'ACTION POUR DES CHAMPS PROPRES



En combinant la rotation des cultures, les leviers agronomiques et l'utilisation d'herbicides efficaces au bon moment, il est possible de perturber le cycle biologique du ray-grass et du vulpin, de diminuer le niveau d'infestation, de réduire la nuisibilité des adventices et de limiter le développement de résistances.

Comment raisonner la gestion des modes d'action herbicides dans la lutte contre le ray-grass et le vulpin ?



Diversifier, associer et alterner :

- les substances actives efficaces sur le vulpin ou le ray-grass ;
- les familles chimiques ;
- les modes d'action différents et complémentaires.



À l'échelle de la culture et de la rotation, utiliser les différents modes d'action disponibles.



En situation à risque : éviter les applications seules de produit appartenant au groupe HRAC 1 ou 2 ; privilégier l'association avec d'autres modes d'action et les programmes.

REPÈRE

8

modes d'action
différents disponibles
sur le ray-grass et le
vulpin dans la rotation



Vulpin dans les céréales



Ray-grass dans les céréales



Vulpin dans le colza

2.

BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DES HERBICIDES

- Utiliser les **doses** recommandées ;
- Traiter en **bonnes conditions** d'hygrométrie, de température, etc ;
- Traiter à un **stade où l'adventice** est sensible ;
- Vérifier les compatibilités physiques, biologiques et réglementaires des mélanges ;
- Intégrer les **conditions d'emploi** des produits pour construire les programmes (grammages max, sols drainés, ZNT, DVP, nombre applications / an...).



3. BIEN CHOISIR LES MODES D'ACTION POUR GÉRER LE RAY-GRASS ET LE VULPIN DANS LA ROTATION

- Le raisonnement du désherbage, dans la rotation et à la parcelle, permet l'alternance des substances actives des familles chimiques et des modes d'action efficaces sur vulpin et ray-grass.
- Les substances actives sont disponibles seules ou associées dans des produits formulés.
- L'efficacité des substances actives listées ci-dessous est liée à leurs qualités intrinsèques, à la dose, au positionnement sur la culture et aux conditions de mise en œuvre.

Groupe HRAC	Ancien HRAC	Famille chimique	Substance active	Colza	Blé	Orge	Betterave	Maïs	Tournesol	Pomme de Terre	Soja	Pois Féverole
1	A	DEN	Pinoxadène		RG - VU	RG - VU						
			Cléthodime	RG - VU			RG - VU					RG - VU
		DIME	Cycloxydime	RG - VU			RG - VU		RG - VU	RG - VU	RG - VU	RG - VU
			Clodinafop-propargyl		RG - VU							
		FOP	Fenoxaprop-p-ethyl		RG - VU	RG - VU						
			Fluazifop-p-butyl	RG - VU			RG - VU		RG - VU		RG - VU	RG - VU
			Propaquizafop	RG - VU			RG - VU			RG - VU	RG - VU	RG - VU
			Quizalofop-p-ethyl	RG - VU			RG - VU		RG - VU	RG - VU	RG - VU	RG - VU
2	B	Imidazolinones	Imazamox						RG - VU		RG - VU	RG - VU
			Foramsulfuron					RG - VU				
		Sulfonylurées	Iodosulfuron-méthyl-sodium		RG - VU	RG - VU						
			Mésosulfuron-méthyl-sodium		RG - VU							
			Nicosulfuron					RG - VU				
			Rimsulfuron							VU		
		Triazolinones	Propoxycarbazone-sodium		RG - VU							
			Thiencarbazone-méthyl		RG - VU			RG				
5	C2	Triazolopyrimidines type 2	Pyroxulame		RG - VU							
			Chlortoluron		RG - VU	RG - VU						
		Urées substituées	Métobromuron						RG - VU	RG - VU	RG - VU	
		N-Phényl-hétérocycles	Flurochloridone						VU	RG - VU		VU
		Diphényl-ethers	Aclofénate		RG - VU				RG - VU	VU		RG - VU
3	K1	Benzamides	Propyzamide	RG - VU								RG - VU ⁽¹⁾
			Benfluraline									RG - VU
		Dinitroanilines	Pendiméthaline		RG - VU	RG - VU		RG - VU	RG - VU	VU	VU	RG - VU
		Chloroacétamides	Diméthachlore	RG - VU								
			Diméthénamide-P	RG - VU			RG - VU	RG - VU	RG - VU			
			Péthoxamide	RG - VU							RG - VU	
		Oxyacétamides	Flufenacet*		RG - VU	RG - VU				RG - VU		
15	K3	Benzofuranes	Ethofumésate				RG - VU					
		Thiocarbamates	Prosulfocarbe		RG - VU	RG - VU				RG		
			Triallate**	RG - VU		RG - VU	RG - VU		RG - VU			RG - VU
		Acétamides										
		N										
0	K3	Acétamides	Napropamide	RG - VU								

LÉGENDE :

RG - VU : ray-grass et vulpin RG : ray-grass VU : vulpin ⁽¹⁾ : cultures d'hiver uniquement

* Retrait en décembre 2026

** Substance active autorisée - contenue dans aucun produit

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2030>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou <https://phytostimdata.com>. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 615CETE0925R. Septembre 2025.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.